

**Allocution de M. KUBO Yuji, Ambassadeur du Japon en Haïti à l'occasion
de la cérémonie de signature du projet de
« Reconstruction des Établissements Éducatifs dans le Sud d'Haïti »**

Le 20 octobre 2023

- Monsieur le Directeur Général de l'Office National de Partenariat en Éducation,**
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Éducation du Sud**
- Monsieur le Représentant de l'UNICEF en Haïti**
- Mesdames et Messieurs,**

Dans le cadre du relèvement de la presqu'île du Sud suite au passage du grand séisme désastreux de magnitude 7.2 en août 2021, le Japon, en tant que pays d'ami d'Haïti, a apporté plusieurs contributions en collaboration avec le Gouvernement haïtien et des agences des Nations Unies tels que le « Projet de reconstruction des Établissements de santé dans la Péninsule du Sud » signé le 23 décembre 2022, et dont le montant s'élève à environ 3 millions de dollars ainsi que le « Project de soutien à la Police Nationale d'Haïti dans la commune de Miragôane » signé le même jour, et dont le montant est d'environ 3,3 millions de dollars.

Et pour poursuivre ce même élan de coopération, le Gouvernement du Japon travaille cette fois avec l'UNICEF et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle afin d'apporter des solutions durables et pérennes dans le secteur éducatif haïtien.

Pour ce faire, le Gouvernement du Japon a pris une décision d'octroyer à l'UNICEF un montant de 245 millions de yens japonais équivalant à 1,7 millions de dollars dans le cadre du Projet de reconstruction des établissements éducatifs dans le Sud d'Haïti, à savoir dans la commune de Camp-Perrin et dans la commune d'Aquin. Aujourd'hui, c'est un honneur pour moi d'être aux côtés du Directeur Général de l'ONAPE et du Représentant de l'UNICEF pour procéder à la signature de l'Echange des Notes pour la réalisation de ce projet.

Cet appui du Gouvernement du Japon permettra à l'UNICEF d'accompagner le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle dans la construction de deux écoles complètes, permanentes, équipées en mobiliers scolaires et alimentées en énergies solaires. Ajouté à ce paquet de services, des kits scolaires individuels répondant aux besoins éducatifs seront distribués aux 1100 enfants bénéficiaires de ce projet.

Le Gouvernement du Japon estime que l'éducation constitue les fondements du développement humain, source de croissance d'un pays et qu'il s'avère nécessaire d'améliorer la qualité de l'enseignement obligatoire afin de créer ainsi des bases solides pour l'enseignement secondaire et supérieur. Suivant ce concept de base, le domaine de l'éducation constitue l'un des domaines prioritaires de la coopération du Japon vis à vis d'Haïti et le Japon apporte un appui constant pour la population haïtienne à l'aménagement de l'environnement éducatif et à la formation des personnels concernés.

Toutefois la violence armée qui règne dans le pays continue à priver des milliers d'enfants de leurs droits à l'éducation. Cette situation entrave la jouissance du droit fondamental de chaque enfant à recevoir une éducation de qualité favorisant leur plein épanouissement.

Le Japon considère que le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix est essentiel. A travers ce projet, le Japon renouvelle son engagement à soutenir les efforts du Gouvernement d'Haïti pour renforcer la paix et, il est convaincu que le gouvernement haïtien prendra des mesures concrètes pour parvenir à une paix durable dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Dans ce contexte, ce projet pourra également contribuer à améliorer la situation sécuritaire en Haïti. Le Japon ne ménage aucun effort pour continuer à travailler avec les Haïtiens pour améliorer le niveau de vie de la population haïtienne.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de féliciter le Ministère de l'Education Nationale et l'UNICEF pour leurs efforts dans la reconstruction dans le Sud ainsi que pour la bonne collaboration développée dans l'élaboration de ce projet. Je reste convaincu que cette action sera mise en œuvre dans le temps imparti et que les enfants bénéficieront dans les deux prochaines années d'un environnement éducatif sûr et adapté aux risques sismiques. Ainsi rentre-il dans la droite ligne du quatrième Objectif de Développement Durable qui vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité.

Les enfants sont les trésors du pays. Et pour ces trésors, j'espère que toutes les parties prenantes voudront bien jouer leur partition pour une gestion optimale des prochaines étapes de ce projet au bénéfice des élèves des écoles nationales de Saut Mathurine et de la Colline. Je vous en remercie.

Vive Haiti. Vive le Japon

Vive la Coopération nippo-haïtienne.